



Moussem de Tan Tan: Le patrimoine hassani, un droit culturel (Géoparc Jbel Bani)

Moussem de Tan Tan: Le patrimoine hassani, un droit culturel (Géoparc Jbel Bani) C'est du 5 au 9 mai que s'est déroulé le Moussem de Tan Tan, évènement régional classé patrimoine immatériel humain mondial de l'Unesco depuis 2008. Organisée par la Fondation Al Mouggar et placée sous le thème: «Le patrimoine saharien: oralité et savoir-faire ancestraux», cette 13e édition a été enrichie par la participation, pour la cinquième fois, du Conseil national des droits de l'homme (CNDH). En partenariat avec la Fondation et le Centre des études sahariennes (CES), cette participation ambitionne de mobiliser les acteurs locaux engagés en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel hassani. «La participation du CNDH au Moussem de Tan-Tan ambitionne de donner de la consistance à celui-ci à travers du contenu culturel et académique qui va au-delà de la fête et du folklore. Le but est également de sensibiliser les participants locaux à la valeur de leur patrimoine», atteste Taoufiq Berdiji, président de la Commission régionale des droits de l'homme Tan Tan-Guelmim. La mobilisation du CNDH au Moussem de Tan-Tan intervient dans le cadre de sa contribution à la promotion des droits culturels, dont le patrimoine hassani. Patrimoine consacré par la nouvelle Constitution en tant que composante des expressions culturelles marocaines et affluent authentique de l'identité marocaine. Ainsi, la table ronde animée par le CNDH sur le Moussem de Tan Tan et la Convention Unesco a permis la présentation du rapport périodique sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Une occasion importante de



rencontrer le tissu associatif et les institutions de la région et de les sensibiliser à la question. En outre, un film documentaire sur l'inventaire du patrimoine culturel et naturel de la région d'Aousserd a été projeté, suivi d'un débat avec la participation de l'association Nature Initiative. Le film présente le résumé du projet pilote intitulé «l'Atlas du patrimoine culturel et naturel de la province d'Aousserd». Initié par des acteurs locaux et nationaux, ce travail ambitionne de compléter l'inventaire existant de la région avec la mise en valeur de sites encore méconnus de la zone étudiée et des trésors patrimoniaux exceptionnels qui ont été exhumés par les chercheurs au cours des prospections. Il faut noter que les zones d'Assa et Essmara sont particulièrement riches en sites rupestres de très grande valeur géologique et humaine. Le cadre multi-partenarial du projet et l'engagement citoyen du tissu associatif constituent les éléments essentiels de l'exemplarité de ce travail. Le patrimoine oral hassani étant très riche avec sa poésie et ses contes traditionnels, sa transmission demeure un des enjeux fondamentaux du Moussem de Tan Tan et le CNDH s'y attarde particulièrement. A cet effet, des conteurs ont été mobilisés afin de partager avec les jeunes de la ville cette facette essentielle de la culture ancestrale de l'espace hassanophone. Ainsi, une grande partie du programme a été dédiée à la poésie et le théâtre hassanis. «Le CNDH a travaillé depuis près de 5 ans pour faire revivre le théâtre hassani et la création de troupes locales afin de perpétuer cet art», tient à noter Berdiji. Avec cet assortiment de dictons, de proverbes et de contes, cette escale met en exergue la centralité de l'oralité dans la société nomade saharienne et dresse des passerelles avec un public de moins en moins connecté avec cet héritage ancestral. Ces ateliers artistiques ont également été organisés avec les enfants de la ville de Tan Tan, encadrés par des spécialistes des arts plastiques, afin de leur permettre de livrer leur perception du Moussem. Le Moussem de Tan Tan devient ainsi plus qu'un rassemblement pour la fête et le folklore, un réel rendez-vous académique visant à pérenniser l'ensemble du patrimoine historique hassani. Travaux académiques sur les Hassanis En marge du Moussem de Tan Tan, deux ouvrages ont été présentés au public dans l'espace d'exposition du CNDH. Le premier est la traduction en arabe de l'ouvrage «Arts et coutumes des Maures» de l'ethnographe voyageuse Odette du Puigaudeau, traduit par l'auteur Ahmed El Bachir Damani. Le 2e ouvrage est celui du «Glossaire environnemental hassani», réalisé par une équipe pluridisciplinaire et qui associe les connaissances linguistiques aux données géographiques, sociologiques et patrimoniales, dont la coordination a été assurée par le professeur Abdelaziz Faaras. Le 11/05/2017 Source web par : l'économiste